



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2024/31

Objet : Personnel communal - Tableau des effectifs

Date de convocation : 13 juin 2024

Date d'affichage : 13 juin 2024

Date de réunion : 20 juin 2024

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 24

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 20 juin à 20h08, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. FERNANDES Michel, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme LAFAY Monique, Mme MERONI Isabelle, M. MERCIER Michel, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme NAVAS Catherine, Mme JOURDAN Dominique qui a donné pouvoir à M. DIOCHON Eric, Mme MICHAUD Laurence qui a donné pouvoir à M. ROZIER Raphaël, M. ECOCHARD Nicolas et M. FERRAND Etienne

M. PAIN Philippe est nommé secrétaire de séance.

Le Maire informe le Conseil Municipal du départ de plusieurs agents contractuels, de la future retraite de 2 agents titulaires (interclasse et entretien des locaux) en novembre 2024 et en janvier 2025 et des modifications de postes et de missions au tableau des effectifs.

Il convient d'actualiser le nombre d'heures de plusieurs postes. Le poste d'agent entretien des locaux – restaurant scolaire est à 32h30. Également, il convient de diminuer le nombre d'heures d'un poste d'agent de surveillance interclasse/restauration scolaire (et entretien) à partir du 01/01/2025. Il passerait de 5h56 annualisé à 5,51h/5h30 annualisé (7h en semaine scolaire). Enfin, suite à une erreur entre heures en minutes et heures en centièmes d'heures, il convient de corriger 2 postes d'agents de surveillance interclasse/restauration scolaire de 6h36 et 5h51 à 5,78h/5h46 annualisé (7h20 en semaine scolaire) et 5,51h/5h30 annualisé (7h en semaine scolaire).

S'agissant du personnel contractuel actuellement en poste, il est proposé :

- . de stagiairiser au service technique, l'agent en charge de la garderie, de la restauration scolaire et l'entretien à Dommartin à partir du 01/08/2024
- . de stagiairiser au service technique, l'agent en charge de la surveillance interclasse et de l'entretien des locaux à Bâgé-la-Ville à partir du 01/11/2024
- . après six ans de CDD, de signer un CDI avec l'agent ATSEM à temps non complet dans l'école maternelle à partir du 01/09/2024

Enfin, il est proposé d'ouvrir un poste supplémentaire à 20h en période scolaire – 15h45 annualisé au niveau du service technique afin de pouvoir pallier au remplacement occasionnel dans les différents services : surveillance interclasse, restauration, entretien des locaux, ATSEM, espaces verts... à partir du 01/09/2024

Le Maire,
 VU le code général des collectivités territoriales,
 VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,
 Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
 - d'AUTORISER le Maire à procéder aux déclarations de création et de vacance de postes et prendre les dispositions relatives aux recrutements,
 - de MODIFIER les quatre postes comme proposé ci-dessus,
 - de CREER le poste d'agent technique à 20h – 15h45 annualisé à compter du 01/09/2024,
 - de PRECISER que les crédits seront inscrits au prochain budget de la commune nouvelle et sont inscrits au budget de transition objet de la délibération afférente susvisée.

Fait et délibéré en mairie,
 Le 20/06/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
 Et publication ou notification du

Le Maire Le Secrétaire de séance



TABLEAU des EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS COMPLET				
Poste Emplois	Nombre	Délibération n...° du ...	Cadre d'emploi autorisé(s) par l'organe délibérant	Catégorie
<i>Service Administratif</i>				
DGS 2000 à 10000 h	1		Emploi fonctionnel DGS	A
Attaché	1		Attachés	A
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
<i>Service Technique</i>				
Ouvrier polyvalent – Responsable	1		Agents de Maîtrise	C
Ouvrier polyvalent – Référent du secteur de Dommartin	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent – Entretien bâtiments	1		Agents de Maîtrise Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Entretien voirie	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts et bâtiments	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts	1		Adjoint techniques	C
Agent de service ménage	1		Adjoint techniques	C
Agent de service ménage	1		Adjoint techniques	C
Agent de service ménage	1		Adjoint techniques	C
<i>Service Social et d'Hygiène</i>				
Agent spécialisé des Écoles	1		ATSEM	C
Agent spécialisé des Écoles	1		ATSEM	C
Agent spécialisé des Écoles	1		ATSEM	C

Accusé de réception en préfecture
 001-200077220-20240620-2024-31-DE
 Date de télétransmission : 25/06/2024
 Date de réception préfecture : 25/06/2024

<i>Service Police municipale</i>				
Agents de Police	1		Agents de Police catégorie C	C
<i>Service Culturel</i>				
Bibliothécaire	1		Adjoints du patrimoine	C
TOTAL	20			

TABLEAU des EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS NON COMPLET					
<i>Poste Emplois</i>	<i>Nombre</i>		<i>Cadre d'emploi autorisé(s) par l'organe délibérant</i>		<i>Cat.</i>
<i>Service technique</i>					
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjoints Techniques	32 h 30 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1		Adjoints Techniques	31 h 30 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1		Adjoints Techniques	29 h / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1		Adjoints Techniques	22 h / semaine	C
Entretien des locaux + restaurant scolaire + interclasse + Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles+ espaces verts	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjoints Techniques	15 h 45 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjoints Techniques	15 h 45 / semaine	C
Restaurant scolaire + interclasse	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjoints Techniques	5 h 46 / semaine	C
Restaurant scolaire + interclasse	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjoints Techniques	5 h 30 / semaine	C
Restaurant scolaire + interclasse	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjoints Techniques	5 h 30 / semaine	C
<i>Service Social et d'Hygiène</i>					
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1		ATSEM	28 h 30 / semaine	C
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1		ATSEM	28 h / semaine	C
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1		ATSEM	32 h 30 / semaine	C
<i>Service Culturel</i>					
Agent de la médiathèque	1		Adjoints du patrimoine	17 h 30 / semaine	C
TOTAL	13				

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20240620-2024-31-DE
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024